

XXII. — SPÉCIFICITÉ.

§ 1. Elle domine toute la médecine. — Doctrines dichotomiques de Brown et de Broussais. — Les maladies ont des caractères communs à côté desquels se montrent des caractères particuliers spécifiques. — Spécificité de la cause. — Spécificité des symptômes. — Applications au diagnostic, au pronostic, à la thérapeutique.

MESSIEURS,

Les fièvres éruptives nous ont offert les types les mieux caractérisés des maladies spécifiques; je veux, avant d'aller plus loin dans l'étude des faits que nous observons ensemble, m'arrêter un instant sur la question de la spécificité. Cette question importante, j'espère vous le démontrer, domine toute la pathologie, toute la thérapeutique, en un mot toute la médecine, et déjà j'ai eu, dans les précédentes leçons, occasion de vous en entretenir. Vous vous trouverez en face d'elle à chaque pas que vous ferez dans la pratique de notre art, et comme il ne se passera pas de jour que vous ne m'entendiez la mettre en avant au lit du malade, je dois vous donner une idée aussi complète que possible de ce qu'il faut comprendre par spécificité dans les maladies.

Bien que nous prétendions avoir secoué le joug des doctrines de Brown¹ et de Broussais, nous subissons encore aujourd'hui leur influence; nos idées médicales, notre langage lui-même, s'en ressentent toujours, quoique nous nous en défendions. Il est donc nécessaire d'en parler ici pour rappeler ce que ces doctrines ont d'erroné. Quelque opposées qu'elles soient l'une à l'autre, elles reposent sur un fond commun, car Broussais, tout en étant le plus grand antagoniste de Brown, n'en a pas moins puisé les principes de son *physiologisme* dans le système pathologique du réformateur écossais, dont l'*incitabilité* ne diffère que par son abstraction de l'*irritabilité* broussaisienne.

La vie, dit Brown, ne s'entretient que par les *excitants*; la vie, dit Broussais, ne s'entretient que par les *stimulants*.

Leur théorie physiologique est établie sur cette donnée, sur laquelle ils ont aussi fondé leur théorie pathologique. Suivant eux, en effet, il n'existe qu'une cause morbifique, l'application excessive ou intempestive des *excitants* ou des *stimulants* au corps de l'homme. La différence d'intensité de la cause, la différence du mode de réaction de l'économie, sont la source des innombrables différences des formes des maladies.

1. J. Brown, *Elements of medicine*, London, 1795.

Voilà leur point de départ; il est le même, car excitants et stimulants sont deux mots, dans ce cas, tout à fait synonymes.

Brown disait, comme l'a répété Broussais dans d'autres termes, que la lumière était l'incitant naturel, ou, ce qui revient au même, le stimulant de l'œil, dont l'incitation avait pour résultat la vision; que l'aliment était l'incitant naturel de l'estomac, dont l'incitation avait pour résultat la digestion stomacale; que les matériaux assimilés, que les suc nutritifs, étaient les incitants naturels des divers organes, d'où la nutrition; que le sang était l'incitant naturel des appareils sécréteurs, d'où la sécrétion urinaire, quand l'incitabilité était mise en jeu; d'où la sécrétion spermatique, quand c'étaient les glandes séminales qui étaient incitées. Mais tout en admettant l'identité constante de la cause, qui variait seulement dans sa quantité, Brown et Broussais ne devaient pas se refuser à reconnaître une variété dans la qualité du support du stimulus, une modification dans la contexture de l'organe, en vertu de laquelle les effets de la stimulation étaient différents. Proclamer que tout était dans la quantité du stimulus, en supposant l'état organique identique chez tous les individus, c'était nier l'évidence. Car comment expliquer la diversité des fonctions? N'était-ce pas s'exposer à tomber dans de prodigieuses absurdités, comme de prétendre, ainsi que l'a fait un homme, cependant d'un incontestable talent, Récamier, qu'en exaltant l'incitabilité des nerfs du doigt ou de la région épigastrique au degré de l'incitabilité rétinienne, on pourrait, en adaptant à ces parties un appareil d'optique analogue à celui de l'œil, voir par le doigt ou par l'estomac?

Brown et Broussais ne pouvaient donc pas ne pas admettre la diversité qu'introduisent, dans les manifestations de la force vitale, les propriétés anatomiques spéciales du tissu et des organes, des solides et des liquides, ainsi que les différences fonctionnelles qui y sont liées; mais ils n'en tenaient aucun compte. L'idée première de leurs doctrines est identique: Broussais l'a reconnu en prenant la proposition synthétique de Brown pour texte de la sienne; mais, par l'interprétation qu'il donne des jeux de la réaction, il s'écarte complètement de la voie suivie par son prédécesseur et arrive à des conclusions thérapeutiques tout à fait opposées à celles du disciple de Cullen.

Brown établit que toutes les parties de l'économie sont douées d'une propriété particulière, d'une aptitude spéciale qu'on appelle l'*incitabilité*. Elle se manifeste par l'incitation, et cette incitation ne peut résulter que de l'action d'une puissance incitante; mais cette aptitude est limitée. S'épuisant par le fait même de sa mise en jeu, elle demande à être incessamment renouvelée, soit que la nutrition en augmente la quantité, soit que, l'organisme restant en repos, cette quantité s'accumule en ne se dépensant plus. Ainsi, prenant pour exemple les muscles, leur incitabilité s'épuise par le mouvement, et lorsque l'action musculaire a été ex-

gérée ou prolongée outre mesure, l'individu, arrivé au dernier degré de la fatigue, perd la faculté de se mouvoir. Vous allez voir, messieurs, comment la doctrine pathologique et thérapeutique de Brown dérive tout entière de ce fait primordial.

Tout la maladie dépend pour lui, ou d'une diminution de l'incitabilité, effet d'une incitation excessive, ou d'un excès d'incitabilité, effet d'une incitation moindre. Ici, comme là, le résultat final est la débilité, et le rôle du médecin doit dès lors toujours se borner à relever les forces du malade : dans le premier cas, par des agents stimulants assez faibles; dans le second, à l'aide de moyens capables d'augmenter l'incitabilité.

Broussais, ne considérant que l'irritabilité dans les tissus pris isolément, voulut que les maladies procédassent toutes de l'action intempestive ou exagérée des agents susceptibles de la solliciter. Les irritants sont donc les seules causes morbifiques, et ils ont pour effet de produire l'irritation. A l'inverse de ce que voulait Brown, il faut, suivant lui, pour remettre les fonctions dans leur état physiologique, chercher à calmer, à éteindre cette irritation.

Que l'état pathologique consiste, suivant la doctrine d'Édimbourg, dans l'incitabilité en moins ou en plus; que, suivant la théorie du Val-de-Grâce, il consiste en de l'irritabilité exagérée, ou plus rarement en de l'irritabilité diminuée, dans ces symptômes dichotomiques essentiellement opposés, quoique partis d'un même principe, il n'est absolument tenu compte que de la quantité de la cause morbifique et nullement de sa qualité. La thérapeutique fondée sur de pareils systèmes devrait être nécessairement d'une excessive simplicité. Aussi pour Brown se borne-t-elle à la classe des remèdes excitants et, dans quelques cas très-rares, aux antisthéniques, si cette expression m'est permise; tandis que Broussais n'a jamais recours qu'aux médications antiphlogistiques, et s'il conseille les remèdes excitants, c'est dans des circonstances tout exceptionnelles.

On ne peut contester qu'une certaine classe de phlegmasies franches ne rentre assez rigoureusement dans la circonscription du système de Broussais; car ce qui rend les phlegmasies plus ou moins graves, c'est, d'une part, la plus ou moins grande intensité de la cause sous l'influence de laquelle elle s'est développée; c'est, d'autre part, la différence des organisations qui en sont affectées. Mais il est une autre classe de maladies qui échappe à cette dichotomie : c'est celle des maladies spéciales. Or, peu importe à Brown que la variole soit une maladie spéciale. Savoir si c'est une maladie sthénique ou asthénique, est la seule chose qui l'occupe pour arriver à formuler l'indication de stimuler ou de débilitier. Peu importe à Broussais que le choléra diffère par ses formes de la dothiéntérie; il voit dans ces deux cas une irritation du tube digestif éveillant des sympathies différentes, et cette irritation est le fait dominant d'où ressort la nécessité d'un traitement antiphlogistique.

C'était faire table rase aussi complète que possible de toute nosologie et de toute matière médicale. Les choses en étaient là dès le commencement de ce siècle; cette doctrine, séduisante au premier abord par sa simplicité, avait conquis beaucoup d'adhérents, lorsque Laennec et Bretonneau vinrent lui porter, chacun de son côté, un coup dont Broussais chercha en vain à se dissimuler la gravité. Laennec, sous le titre modeste d'une découverte séméiologique, et semblant borner son observation à l'étude des maladies de l'appareil respiratoire, écrivait un merveilleux chapitre de nosologie, tandis que Bretonneau¹ opérait, pour les maladies aiguës, la restauration que Laennec avait faite dans l'histoire des maladies chroniques.

Appelant l'attention sur ce fait primordial, que les différences dans la nature de la cause apportent dans les maladies des différences bien plus capitales que le plus ou moins d'intensité de cette cause et que la variété des organisations, Bretonneau renverse de fond en comble le grand édifice du *physiologisme* et du prétendu *rationalisme* en thérapeutique, et, sur ses débris, il élève la doctrine de la spécificité des maladies.

En physiologie, il donne aux propriétés spéciales des divers tissus et des divers organes une importance bien plus grande que celle qu'il accorde aux modificateurs de l'organisme; en pathologie, il reconnaît qu'un grand nombre de maladies ont un élément commun que l'on est convenu d'appeler irritation ou inflammation; mais cet élément commun n'a pas la valeur que Broussais lui assigne. Sans doute le furoncle et la pustule maligne, le chancre syphilitique et l'*herpes prœputialis*, l'embarras gastrique et la dothiéntérie, ont pour élément commun l'inflammation caractérisée par de la fluxion, par de la rougeur appréciable quand l'inflammation atteint des tissus accessibles à la vue, par de la douleur et par l'élévation de la température; mais à côté de cet élément commun, il en est d'autres très-considérables qui distinguent ces différentes affections, et ceux-ci ont une bien autre importance.

L'histoire naturelle des maladies a de remarquables analogies avec l'histoire naturelle des animaux et des plantes. Sydenham a depuis longtemps émis cette vérité, lorsque, dans le chapitre de la deuxième section de ses *Observations médicales*, il dit, en parlant de la fièvre pestilentielle et de la peste des années 1665-66 : « Unaquæque morborum non minus » quam animalium aut vegetabilium species, affectiones sibi proprias » perpetuas ac pariter univocas ab essentia sua promanantes, sortita est. » Des exemples empruntés à la botanique et à la zoologie vous mettront à même de mieux comprendre le sujet que je traite devant vous.

Les diverses espèces végétales, par exemple, nous présentent des ca-

1. Bretonneau, *Recherches sur l'inflammation spéciale du tissu muqueux et en particulier sur la diphthérie*. Paris, 1826.

ractères communs qui les font ranger dans les mêmes familles naturelles, et ces caractères communs se retrouvent encore dans des familles voisines; mais dans la forme de la fleur, dans celle du fruit, dans les suc sécrétés par la plante, il y a des différences qui ne permettent pas de confondre entre elles non plus seulement les différentes familles, mais encore les espèces les plus voisines les unes des autres. Ainsi la douce-amère et le *datura stramonium*, la chélidoine et le pavot, l'églantier et le laurier-cerise ont des caractères communs, mais ils ont surtout des caractères spécifiques auxquels le botaniste ne se méprendra pas.

Lorsque vous étudiez deux individus de la classe des reptiles et de l'ordre des ophidiens, une couleuvre et une vipère, vous constatez les similitudes dans les formes extérieures et dans l'organisation anatomique, mais vous faites une grande attention aux caractères spécifiques. L'existence ou l'absence des écailles ou des plaques sur la tête de l'animal, la présence ou l'absence des crochets à venin, établissent pour vous des différences capitales entre ces deux individus semblables en apparence, et personne ne sera tenté de regarder la vipère comme une variété de la couleuvre.

Eh bien! messieurs, dans les maladies qui semblent se rapprocher le plus les unes des autres, il y a des caractères spécifiques qui les distinguent autant que les diverses espèces d'une même famille naturelle, végétale ou animale, se distinguent entre elles. Voilà ce que Broussais ne voulait pas accepter. L'élément inflammatoire, dont nous ne saurions contester l'existence, était toujours pour lui le fait capital, le seul dominant. Si dans quelques cas, je le répète, il en est ainsi; si dans les phlegmasies franches la quantité de la cause morbifique est tout, à la condition de tenir compte de la différence des organes et de la variété des organisations, le plus ordinairement, dans les phlegmasies comme dans les pyrexies, comme dans la plupart des maladies, c'est moins la quantité que la qualité de cette cause morbifique qu'il faut considérer.

Prenons, si vous voulez, des exemples parmi les faits les plus nettement tranchés, et par conséquent les moins contestés.

Assurément une petite vésicule qui survient à la base du gland à la suite d'un coït impur est en apparence bien peu de chose; à n'en juger que par cette apparence, c'est une affection moins grave que le groupe des vésicules de l'*herpes præputialis* qui peut se manifester dans les mêmes conditions. Oui, à ne tenir compte que du caractère inflammatoire, celui-ci est une affection autrement sérieuse que celle-là; mais que de différences en dehors de cet élément commun! Tandis que la vésicule de l'herpès, abandonnée à elle-même, va se remplir de pus, se sécher, et ne laisser à sa place, après la chute de la croûte qui se sera formée, qu'une petite cicatrice insignifiante, la vésicule syphilitique va parcourir rapidement peut-être ses périodes; mais à la place qu'elle occupait, vous voyez sur-

venir une induration du tissu cellulaire sous-jacent, et déjà vous saisissez entre cette affection inflammatoire et la première une différence à laquelle vous attacherez la plus grande importance. Certes vous aurez raison, car après la guérison de l'herpès, vous n'aurez rien à redouter pour la santé de l'individu: la maladie locale disparue, la guérison sera radicale. En sera-t-il de même après la cicatrisation du chancre? Non; car deux mois, trois mois plus tard, quelquefois après un temps plus long encore, apparaîtront du côté de la peau ou des membranes muqueuses des accidents que vous rattacherez à l'existence de cette petite vésicule si insignifiante en apparence. Ce sera une éruption particulière, des ulcérations de la gorge, et si la médecine n'intervient pas alors énergiquement pour combattre la maladie, il se développera successivement d'autres affections qui toutes se rattacheront encore à la première: affections du tissu cellulaire, tubercules, gommès, etc., affections du système osseux, douleurs ostéocopes, caries et nécroses, qui, n'étant pas enrayées dans leur marche, amèneront des désordres épouvantables. En dehors des caractères communs qu'il présentait avec la vésicule de l'herpès, le chancre avait donc des caractères spécifiques qui méritaient grande considération. Si l'inflammation eût été le fait capital, nous en aurions eu raison dans un cas comme dans l'autre, ainsi que le prétendait Broussais.

Les exemples analogues à celui-ci fourmillent dans l'étude clinique des maladies; ce que nous disons du chancre syphilitique, nous pouvons le répéter pour une foule d'autres affections.

Un petit bouton se forme sur la main d'un boucher qui a dépouillé un mouton mort du sang de rate. Il n'occasionne qu'un sentiment de chatouillement désagréable; comparé au furoncle, qui souvent est si douloureux, il vous semblera une affection à peine digne d'attention. Mais attendez, et cette affection insignifiante, d'un caractère si bénin en apparence, va s'élargir; une petite eschare se produira dans le lieu que le petit bouton occupait; une tuméfaction érysipélateo-œdémateuse développée dans la région affectée gagnera de proche en proche tout le membre; les ganglions épitrochléen et axillaires s'engorgeront; en même temps la fièvre s'allumera, pour augmenter chaque jour; puis le délire surviendra, et l'individu succombera plus ou moins rapidement dans un état de faiblesse excessive avec des accidents typhoïdes formidables. Ce petit bouton était une pustule maligne. Cependant le furoncle, qui causait presque à son début de violentes douleurs, cette affection dont l'élément inflammatoire était porté à un tout autre degré que dans le premier cas, ce furoncle guérira de lui-même; le malade, qu'il faisait si fort souffrir, n'en a rien à craindre. L'élément inflammatoire jouait donc un rôle sans grande importance; la quantité n'était rien, la qualité était tout.

Les caractères qui impriment aux maladies spécifiques leur cachet particulier sont univoques et se rencontrent toujours, quel que soit le degré

de l'élément commun auquel ils s'associent. Ainsi une variole, qu'elle soit discrète ou confluente, bénigne ou maligne, normale ou modifiée, se reconnaîtra toujours à ses pustules, mais à des pustules de nature spéciale, qui en sont le caractère, aussi invariable quant au fond, aussi spécifique que peuvent l'être les caractères propres des espèces végétales ou animales.

Ce qui est vrai dans la pathologie humaine l'est au même titre dans la pathologie comparée. Vous verrez ainsi la clavelée, cette maladie éruptive des animaux de l'espèce ovine dont j'ai eu occasion de vous parler dans une précédente leçon en la comparant à la variole de l'homme, se manifester par une éruption ayant des caractères parfaitement tranchés et univoques, qui permettent de la distinguer de toutes les autres maladies éruptives qui se rencontrent chez les moutons.

Dans leurs désordres pathologiques, les plantes elles-mêmes, dont l'organisation est si inférieure, témoignent de l'influence de la qualité de la cause par la forme de la maladie. Les insectes qui blessent leurs feuilles ou leurs tiges provoquent, au point de contact, des exubérances morbides dont le caractère univoque rappelle l'agent de la blessure. Ainsi telle forme de gale succède à la piqûre de tel insecte, et avec une telle constance, que le naturaliste exercé juge toujours à la forme, à la couleur, au volume de la tubérosité, quel est l'insecte dont la larve y est contenue.

Qu'il s'agisse d'une phlegmasie se montrant à l'extérieur ou d'une phlegmasie interne, les choses se passent de la même façon. Ainsi, dans la dothiéntérie, vous retrouvez, indépendamment des caractères généraux communs à toute phlegmasie intestinale, une phlegmasie occupant un point circonscrit, limité, déterminé, toujours le même; vous trouvez l'éruption furonculaire des glandes agminées et des glandes isolées, et comme cette éruption furonculaire existe invariablement dans la fièvre putride, vous en faites à bon droit le caractère spécifique, la manifestation anatomique spéciale de la maladie.

Dans la dysenterie, qui n'est en définitive qu'une colite, vous constatez aussi des caractères particuliers, soit dans les sécrétions intestinales, soit dans les symptômes, soit enfin dans les lésions anatomiques, qui vous permettent de distinguer cette inflammation du gros intestin des autres espèces de colite, et d'établir la spécificité de la maladie.

Je vous ferai remarquer, messieurs, que ces caractères spécifiques ne doivent pas être confondus avec ceux qui constituent les variétés; en nosologie comme en histoire naturelle il faut distinguer les unes des autres.

Pour continuer mes comparaisons: entre le chien de poche de nos dames et le molosse des Pyrénées, la différence est grande; cependant ce ne sont pas des espèces différentes, mais bien des variétés d'une même espèce du genre *Canis*. L'un et l'autre auront les mêmes instincts, les mêmes caractères anatomiques et physiologiques, que vous retrouvez invariables chez l'un comme chez l'autre. Si les éleveurs ingénieux ont pu

par des croisements intelligents arriver à produire des animaux très-différents de la souche primitive, à créer des races dans lesquelles on a pu faire prédominer la laine, la graisse ou les muscles, suivant l'usage auquel l'animal est destiné, cependant ces races ne sont que des variétés d'un type qui conserve tous ses caractères spécifiques. De même encore pour les plantes: vous savez combien nous sommes maîtres de multiplier les variétés d'une espèce végétale, et de créer pour ainsi dire des monstruosités. Ainsi avec l'œillet le plus simple, un horticulteur habile fera des variétés innombrables, comme avec l'églantier sauvage il obtiendra ces belles roses, l'ornement de nos parterres.

Mais, soit dans le règne végétal, soit dans le règne animal, ce ne sont toujours que des variétés, que des manières d'être différentes de l'espèce, et il nous est impossible de changer complètement celle-ci, encore moins d'en créer de nouvelles. Il y a longtemps que l'on croise le cheval avec l'âne; or, soit que l'on accouple un étalon avec une ânesse, soit que l'on fasse saillir une jument par un âne, on n'est jamais parvenu qu'à obtenir des mulets, c'est-à-dire des variétés appartenant à l'une et à l'autre espèce du genre *Equus*, mais des variétés accidentelles qui ne se reproduisent pas et ne se perpétuent pas d'elles-mêmes.

En nosologie, pas plus qu'en histoire naturelle, les variétés d'un type ne doivent pas être prises pour des espèces différentes. Ainsi la varioloïde n'est pas une espèce différente de la variole; elle n'en est qu'une modification, qu'une variété, tandis que la varicelle est une espèce tout à fait distincte.

Si j'insiste autant sur ce point, messieurs, c'est que l'on n'a voulu voir dans la question de spécificité qu'une affaire de plus ou de moins, tandis qu'en réalité il y a une différence absolue aussi bien entre les diverses espèces nosologiques qu'entre les diverses espèces botaniques ou zoologiques. Jamais, quoi qu'on fasse, la roséole ne deviendra la rougeole, pas plus que la varicelle ne deviendra la variole, pas plus que le simple catarrhe bronchique ne sera la coqueluche. Ces maladies ont toutes leurs caractères spécifiques, absolus, invariables, qui les distinguent nettement les unes des autres, quelle que soit d'ailleurs leur gravité. Cette spécificité incontestable est si bien inscrite partout, qu'il n'est pas besoin, pour reconnaître une espèce nosologique, d'avoir tous les symptômes réunis, et que, ainsi que nous l'avons vu dans la scarlatine fruste, il suffira souvent d'un mot pour recomposer la phrase pathologique entière, de même que Cuvier faisait revivre pour ainsi dire les espèces animales perdues, en étudiant quelques parties des squelettes antédiluviens.

Ce qui donne aux maladies spécifiques leurs caractères invariables, c'est non la quantité, mais la qualité de la *cause morbifique*, invariable elle-même dans sa nature, sous l'influence de laquelle elles se sont développées.

A n'en juger seulement que par les exemples que je vais vous citer, vous allez comprendre que la classe des affections spéciales a une telle étendue, qu'elle remplit la plus grande partie du cadre nosologique. Étudions en effet les diverses causes des maladies, que ces causes soient des agents irritants ou des agents de toute autre nature, et nous les verrons produire des effets tellement particuliers, tellement caractérisés par des formes si invariablement les mêmes suivant la nature de ces causes, qu'il sera impossible de ne pas reconnaître la spécificité presque à chaque pas que nous ferons dans l'observation des malades.

Qu'une phlyctène survienne à la peau sous l'influence d'une application de cantharides, qu'elle ait été déterminée par le calorique aidé de la lumière, dans ce que l'on appelle le coup de soleil; qu'elle se produise dans l'érysipèle, qu'elle soit l'effet d'une cautérisation avec l'ammoniacque, l'affection sera différente dans tous ces cas. Vous savez combien est cuisante la douleur du coup de soleil, elle n'est pas la même que celle occasionnée par un vésicatoire cantharidien ou ammoniacal; celle-ci n'a pas la même acuité et dure beaucoup moins longtemps que celle-là; cependant la phlegmasie cutanée causée par le vésicatoire est bien plus intense que celle du coup de soleil; à chaque cause a répondu un effet spécial.

Prenons des faits encore plus simples; voyons ce qui se passe pour les agents chimiques dont il est le plus facile de constater les effets. Appliqués au corps de l'homme, ils ont chacun une action particulière, très-différente suivant leur nature. La douleur déterminée par la brûlure de l'acide chlorhydrique est bien autrement fugitive que celle de l'acide nitrique; et celui-ci, alors même qu'il amène la mortification des parties qu'il a touchées, cause une douleur moins profonde, moins persistante aussi que celle qui est provoquée par la cautérisation avec l'acide sulfurique, bien que dans ce dernier cas la destruction des tissus puisse être moins étendue que dans le premier. Il n'est pas un élève qui ne sache que l'application du caustique de Vienne et des caustiques alcalins est beaucoup moins pénible que l'application du chlorure de zinc, du beurre d'antimoine ou des préparations arsenicales. Pour tout dire en quelques mots, les divers agents chimiques exercent sur la peau une action tellement différente, qu'avec un peu d'habitude on peut reconnaître la substance qui a agi à la manière dont elle s'est comportée, ainsi qu'à la forme de la réaction qui a succédé à son application. Évidemment on ne peut arguer ici de la quantité de la cause, car il est d'expérience que jamais avec la potasse on ne fera ce que l'on peut faire avec le beurre d'antimoine, quelles que soient les doses que l'on emploie d'ailleurs. Que cela tienne aux qualités chimiques des deux agents et à la façon dont les substances se combinent avec les tissus, nous ne le contestons pas, mais qu'importe s'il y a différence et différence constante.

Si maintenant nous examinons les poisons, nous les voyons agir chacun à sa manière, et tellement à sa manière, que le plus léger examen suffit presque toujours pour distinguer la nature du poison. Certes, il n'est pas de toxicologiste un peu exercé qui ne distingue l'intoxication par l'opium de celle qui suit l'ingestion de la stramoine, de la véralrine, de la strychnine; qui ne constate la diversité des accidents consécutifs à l'absorption du venin du crotale, de la vipère, du scorpion, de la tarentule, de l'abeille, du chien enragé, etc.

A chaque cause morbifique spéciale l'organisme répond par des effets ayant leur caractère spécifique.

Un individu entre à l'hôpital, affecté d'une paralysie des muscles extenseurs; ses gencives présentent à leur sertissure un liséré bleuâtre; sa peau a une teinte subictérique; il accuse des coliques violentes et des douleurs irradiant sur le trajet des nerfs des membres: vous n'aurez pas besoin d'un long examen pour diagnostiquer un empoisonnement par le plomb. Le fait est d'une telle évidence, que vous ne concevez pas qu'il puisse être l'objet d'un doute. La maladie a des caractères tellement spécifiques, qu'à première vue vous l'avez reconnue, comme à première vue vous reconnaissez un arbre à ses feuilles et à son port; vous avez tout de suite saisi les différences qui distinguent l'intoxication saturnine de l'empoisonnement par le cuivre, comme vous saisissez du premier coup d'œil les différences qui distinguent les unes des autres les diverses espèces végétales ou animales.

Un autre individu arrive, atteint de tremblement général, les gencives ulcérées et saignantes, les dents branlant dans leurs alvéoles; son intelligence est affaiblie, etc. La première question que vous lui adressez est pour vous informer s'il n'est pas étameur de glaces, doreur sur métaux, ou s'il n'exerce pas toute autre profession dans laquelle on emploie du mercure: sans hésiter, vous avez soupçonné une intoxication hydrargyrique. Les accidents dont ce malade était affecté avaient quelque chose de tellement caractéristique, que vous n'avez pas pu vous y méprendre.

Vous savez, messieurs, quels sont les symptômes de la maladie déterminée par l'inhalation du sulfure de carbone chez les ouvriers qui travaillent à la fabrication du caoutchouc vulcanisé; les intéressants travaux de M. Delpech, en les faisant connaître, ont appelé dans ces derniers temps l'attention sur ce point¹.

C'est en tenant compte de la spécificité des phénomènes qu'il avait observés chez un individu travaillant le caoutchouc, phénomènes qu'il ne pouvait rattacher à aucune maladie connue, que cet observateur sagace a

1. A. Delpech, *Mémoire sur les accidents que développe, chez les ouvriers en caoutchouc, l'inhalation du sulfure de carbone en vapeur*, Paris, 1856. — *Nouvelles recherches sur l'intoxication spéciale que détermine le sulfure de carbone* (*Annales d'hygiène publique*, 1863, 2^e série, t. XIX).

pu établir l'existence de cette maladie nouvelle, dont il a depuis rencontré un certain nombre de faits présentant toujours les mêmes symptômes caractéristiques : perturbation de l'intelligence, et principalement perte de la mémoire; céphalalgie plus ou moins vive, quelquefois très-intense; sensation de vertige portée à un très-haut degré; douleurs dans les membres et sentiment de fourmillement général, coïncidant avec de l'analgésie, rarement avec l'hyperesthésie cutanée; affaiblissement des sens et des fonctions génératrices; trouble de la motilité, crampes au début, puis contractures; enfin faiblesse musculaire siégeant d'abord aux extrémités inférieures et gagnant les bras; anorexie, vomissements. Sous l'influence de ces troubles survenus dans l'organisme, le sujet tombe dans un état de cachexie plus ou moins profonde. Un caractère important de la maladie, est l'amélioration constante des accidents et le plus souvent la guérison complète par l'éloignement suffisamment prolongé de la cause qui les a provoqués.

Depuis vingt ans qu'aux briquets sulfuriques et chloratés on a substitué les allumettes chimiques, les médecins ont eu de trop fréquentes occasions d'étudier les affections déterminées par le phosphore chez les ouvriers qui se livrent à cette fabrication, affections consistant en des nécroses ou des caries des os maxillaires, et qui ont ceci de particulier, qu'elles se localisent constamment sur ces mêmes os en respectant les autres parties du squelette. Les lésions osseuses résultant de l'intoxication par le phosphore ont donc des allures et des caractères spécifiques.

Messieurs, dans ces maladies spécifiques déterminées par des agents physiques ou chimiques dont il vient d'être question, nous pouvons saisir et voir la cause morbifique; nous pouvons la saisir pour ainsi dire encore, quoiqu'il nous soit impossible de l'isoler, dans les maladies virulentes ou venimeuses. Nous savons qu'elle existe dans les liquides élaborés par l'individu malade, le virus rabique dans la salive du chien enragé, le virus varioleux dans le pus d'une pustule, bien que ces liquides soient identiques en apparence avec ceux qui ne déterminent aucun effet spécifique. Nous savons que cette cause existe dans des produits de sécrétion particuliers à certains animaux et à certaines plantes, dans le venin sécrété par la glande placée à la base de la dent à crochet du crotale, comme dans le suc sécrété par les glandules placées à la base des poils de l'ortie brûlante; mais dans le plus grand nombre des cas, nous ne saisissons plus du tout la cause morbifique, nous procédons comme nous procédons en histoire naturelle pour admettre son existence. Supposons, en effet, qu'ayant trouvé pour la première fois, dans une certaine contrée, une plante qui jusque-là y était inconnue, nous en retrouvions par la suite, dans le même endroit, un grand nombre en présentant tous les caractères, invariablement les mêmes, ne serons-nous pas en droit d'affirmer que toutes ces plantes procèdent d'une semence identique, bien que nous

n'ayons pas vu la graine d'où elles sont primitivement sorties? La comparaison ne saurait être, à mon avis, mieux choisie, car c'est avec raison que l'on a assimilé les espèces nosologiques aux espèces végétales; on a supposé que l'organisme vivant était un terrain dans lequel pouvaient germer, dans certaines conditions inhérentes à la nature de cet organisme, les semences morbifiques qui levaient avec leurs caractères spécifiques, comme la graine d'une plante confiée au terrain qui lui convient lève, en reproduisant l'espèce qui l'a fournie. Si cette comparaison s'applique mieux aux maladies contagieuses inoculables qu'aux autres, car c'est d'elles qu'on peut dire à juste titre qu'elles se sèment de graines; et que par conséquent elles retiennent nécessairement de la qualité du germe, cette comparaison s'applique encore non-seulement aux maladies contagieuses non inoculables, mais aussi à un autre ordre de maladies dites infectieuses. En voyant ces maladies caractérisées par des phénomènes toujours identiques, nous sommes conduits à reconnaître l'existence des causes spéciales auxquelles répondent des effets spéciaux, bien que ces causes nous échappent complètement, de même qu'en voyant les plantes dont nous parlions plus haut, nous étions forcés d'admettre qu'elles procédaient toutes d'une même graine.

Ainsi, messieurs, nous admettons tous l'existence de ce que nous appelons les miasmes, que nous ne jugeons que par leurs effets; nous en admettons plusieurs espèces, parce que des phénomènes particuliers, spéciaux, constamment les mêmes, caractérisent diverses maladies que nous supposons produites par eux. Qui de vous méconnaîtra la fièvre palustre, se traduisant le plus souvent par des accès intermittents variant de type, en d'autres cas par des accidents névralgiques? qui de vous ne conclura pas que l'individu qui en est affecté s'est exposé aux émanations marécageuses?

Mais ici encore, bien que la cause morbifique échappe à notre observation, nous connaissons du moins les conditions de son développement. Dans un grand nombre de circonstances, ces conditions elles-mêmes nous sont complètement inconnues, et cependant nous ne pouvons nier l'existence d'une cause de nature spéciale de laquelle doivent relever les effets spéciaux que nous constatons.

Nous ignorons les conditions météorologiques ou telluriques sous l'influence desquelles le choléra-morbus survient, nous ignorons bien plus encore sa cause; néanmoins personne ne contestera sa spécificité, en voyant la maladie se manifester par des phénomènes invariablement les mêmes. Nous ignorons la cause de la dothiéntérie; mais il n'est pas un médecin qui n'admette qu'elle est de nature spéciale, en voyant la maladie constamment caractérisée par des symptômes et par des altérations anatomiques spéciaux; ces caractères spécifiques sont tellement tranchés, tellement prédominants, que toute confusion est impossible. Chacun saura